

Le 7 janvier 2020

## **Rapport annuel des actions prises pour lutter contre le profilage racial et social**

Madame, Monsieur,

La Commission de la sécurité publique procédera à une discussion publique durant laquelle le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) fera état de la mise en œuvre des recommandations qui découlent de la consultation publique portant sur la lutte au profilage social et racial tenue en 2017 par la Commission conjointe.

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), le Service de police de Montréal (SPVM), le Service des ressources humaines (SRH) et la Société de transports de Montréal (STM) seront également présents lors de cette assemblée. La présentation se tiendra comme suit :

### **Discussion publique : présentation et période de questions**

*Mardi 21 janvier 2020, à 9 h 30*

La présentation du SDIS sera suivie d'une période de questions du public, puis d'une période de questions des commissaires. Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou par courriel à [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca).

### **Lieu**

La séance aura lieu à la Salle du conseil de Ville, édifice Lucien-Saulnier, 155 rue Notre-Dame Est, 2<sup>e</sup> étage / Métro Champ-de-Mars.

### **Accessibilité**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à la salle du conseil par la porte à l'avant de l'édifice (155, rue Notre-Dame Est). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

### **Documentation**

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible au Service du greffe et sur le portail de la Ville à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions), dès que possible. Veuillez noter que la séance sera webdiffusée à la même adresse.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Alex Norris  
Président de la Commission de la sécurité publique